

COMMUNIQUE DE PRESSE

JEUDI 08 OCTOBRE 2026

AIR CORSICA MOBILISE DES MOYENS EXCEPTIONNELS POUR SES PASSAGERS FACE À UN MOUVEMENT DE GRÈVE DES PILOTES

Air Corsica regrette profondément les perturbations auxquelles ses passagers seront confrontés en raison d'un mouvement de grève des pilotes à compter du vendredi 9 octobre. Dans un contexte déjà marqué par l'immobilisation prolongée d'une partie de sa flotte ATR, la compagnie mobilise ses équipes et des moyens exceptionnels pour maintenir le plus grand nombre possible de liaisons et accompagner les voyageurs concernés.

Un dispositif d'affrètement pour assurer la continuité des liaisons

Pour la journée du vendredi 9 octobre et les jours suivants, la compagnie a mis en place un dispositif exceptionnel d'affrètements reposant sur plusieurs compagnies françaises et européennes.

Des aménagements d'horaires ont été nécessaires en fonction de la disponibilité des appareils affrétés dans des délais très courts.

Air Corsica rappelle également que les aéroports d'Ajaccio et de Calvi nécessitent des qualifications spécifiques pour les équipages, ce qui réduit le nombre d'opérateurs pouvant y intervenir.

Dans ce contexte, l'essentiel des affrètements a été positionné sur les lignes desservant Bastia et Figari et des solutions d'acheminement en bus de et vers les aéroports concernés sont mises en place afin de permettre aux passagers de rejoindre leur destination dans les meilleures conditions possibles.

Les passagers concernés par une modification de leur voyage sont contactés individuellement et informés en temps réel des évolutions de programme afin de leur permettre d'organiser leurs déplacements.

Un engagement envers les passagers et la Corse

La priorité d'Air Corsica demeure d'assurer la continuité du service public aérien et de préserver les liaisons essentielles à la Corse et à ses habitants.

La compagnie présente ses excuses aux passagers pour les désagréments occasionnés et les remercie de leur compréhension.